

## >bulletin d'adhésion

Découvrir, faire découvrir et diffuser les nouvelles écritures dramatiques.

Tels sont les axes d'intervention d'ANETH.

Devenir membre de l'association, c'est participer à sa vie avec :

- >l'accès permanent à toutes les sources documentaires du **Centre de ressources** et des Antennes d'ANETH
- >l'envoi des derniers **Carnets de lecture** avec les sélections du comité de lecture
- >l'envoi des **brochures thématiques** publiées à l'occasion de certaines manifestations
- >les conseils de son équipe
- >la possibilité de **photocopier les manuscrits** (facturés au nombre de pages : 0,08 €/page)
- >l'accès gratuit aux **manifestations** de l'association
- >un **tarif réduit** sur les spectacles de certains théâtres (nous consulter)
- >participer au **Cercle de lecture adhérents** (dans la limite des places disponibles)
- >participer au **Cercle de lecture en ligne** sur Internet
- >une rencontre annuelle à l'occasion de l'**Assemblée Générale**  
L'adhésion est valable une année de date à date.

M.  Mme  Mlle : \_\_\_\_\_

Établissement ou compagnie (adresse) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Si vous désirez recevoir le Fenouil, la feuille d'information d'Aneth,  
inscrivez votre adresse e-mail : \_\_\_\_\_

- Adhésion étudiant, chômeur, intermittent (sur justificatif) : 10 €
- Adhésion individuelle : 15 €
- Adhésion collective : 30 €
- Adhésion membre bienfaiteur : 76 € minimum

- Cocher s'il s'agit d'un renouvellement d'adhésion
- Désire souscrire à l'assurance (informations sur demande)

Ci-joint un chèque de : \_\_\_\_\_€ à l'ordre de **Aux nouvelles écritures théâtrales**.

Date :

Signature :

### >renseignements

**ANETH** - aux nouvelles écritures théâtrales

38, rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 Paris

téléphone **01 53 10 39 90** courriel **aneth@aneth.net**

sur le site **www.aneth.net** : tous les rendez-vous d'ANETH et des informations sur les auteurs et les Antennes

numéro de licence de spectacle : 7500920

association selon la loi 1901, conventionnée et subventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication (Dmdts, DRAC Île-de-France), le CNL, la Ville de Paris et le Conseil régional d'Ile de France.

adhésion